



## Lancement des concours régionaux de reconnaissance des végétaux 2019 !



Afin de valoriser les compétences en botanique, indispensables aux métiers du végétal et du paysage, VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, et la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère en charge de l'agriculture, soutiennent les **concours régionaux de reconnaissance des végétaux**.

Ces compétitions régionales sont destinées aux étudiants en formation aménagements paysagers, production horticole et commerce. Avec 13 512 étudiants inscrits pour l'année scolaire 2018-2019\* en France métropolitaine, l'enseignement secondaire en horticulture et paysage c'est :

- **2 175** étudiants en formation de niveau III (BTS, BTSA...)
- **5 426** étudiants en formation de niveau IV (Bac Pro, Brevet professionnel...)
- **5 911** étudiants en formation de niveau V (CAP, Seconde Pro, BPA...)

(\* ) Données du service Statistiques DGER. Hors étudiants issus de l'enseignement supérieur long (écoles d'ingénieurs) qui ne participent pas au concours

Tous les deux ans, les concours régionaux permettent à ces jeunes en formation de mettre en avant les connaissances acquises lors de leur formation et de se qualifier pour la finale nationale qui aura lieu les 4 et 5 décembre prochain à Lyon, dans le cadre du salon Paysalia.



© Elisabeth Rull

Depuis 2011, ces concours de reconnaissance des végétaux connaissent un succès croissant auprès de ces jeunes en formation !

- Plus de **4000 jeunes** ont participé aux concours régionaux de reconnaissance des végétaux
- **303 jeunes** se sont qualifiés pour la finale nationale,
- **87 jeunes** ont été récompensés lors de la finale nationale.

## LES CONCOURS RÉGIONAUX DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX 2019

### Les épreuves

Organisés dans chaque région métropolitaine par un établissement de formation en horticulture et paysage, les concours régionaux, qui se dérouleront entre avril et fin mai, sont ouverts aux jeunes en formation production horticole, aménagements paysagers et commerce. 6 catégories, en fonction des spécialités et niveaux de formation, sont définies : niveaux V (Capa, seconde pro, BPA), IV (Bac Pro, BP) et III (BTSA). **Deux listes de végétaux sont mises en place pour offrir aux candidats la possibilité d'exprimer leurs talents en fonction de leur formation - plutôt horticole ou plutôt pépinière/paysage. Les lauréats de chacune des catégories seront qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu les 4 et 5 décembre 2019.**



Selon leur niveau de formation et à partir des caractéristiques propres à chaque végétal (feuilles, fleurs, écorces, bourgeons, couleurs...), les candidats auront pour tâche de reconnaître en 60 à 90 minutes, les noms de chaque échantillon (entre 20 à 40 végétaux) en respectant les règles de l'art de la nomenclature botanique. Pour réussir l'épreuve, les étudiants disposent d'une liste d'environ 1000 plantes à connaître !

Exemple ci-contre :  
Famille : **Oléacées**  
Genre : *Syringa*  
Espèce : *vulgaris*  
Nom vernaculaire : **Lilas commun**

## LE CALENDRIER DES CONCOURS REGIONAUX 2019



Toutes les infos sur :

<https://www.valhor.fr/promotion-evenements/valorisation-des-metiers/reconnaissance-des-vegetaux/>



A propos  
de VAL'HOR

VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. VAL'HOR soutient l'organisation des concours régionaux de reconnaissance des végétaux et organise tous les deux ans la finale nationale avec le soutien de la **Direction générale de l'enseignement et de la recherche** du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, des fédérations professionnelles (Union nationale des entreprises du Paysage *UNEP*, Fédération nationale des métiers de la jardinerie *FNMJ*, Fédération Française du Paysage *FFP*, Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières *FNPHP*), de la Société nationale d'horticulture de France *SNHF* et des établissements de formations. [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)